

BULLETIN DU BUREAU D'INFORMATIONS POLONAISES

23, RUE TAITBOUT, PARIS 9^e — TÉL. : PRO 42-37

BULLETIN HEBDOMADAIRE
N° 320 - 9^e ANNÉE

Paris, le 18 Décembre 1954



S. E. M. Gajewski, Ambassadeur de Pologne à Paris remet au Professeur Joliot-Curie
l'Ordre de "L'Étendard du Travail" de 1^{re} classe.

S O M M A I R E

-
- Le professeur Frédéric Joliot-Curie vient d'être décoré de l'ordre polonais de " l'Etendard du Travail " de 1ère classe
 - Départ pour la Pologne d'une importante délégation d'économistes français
 - Résultats des élections aux Conseils Populaires du 5 décembre 1954
 - Création en Pologne d'un Ministère de l'Intérieur et d'un Comité pour les Questions de Sécurité Publique, en remplacement du Ministère de la Sécurité Publique.

VIE POLITIQUE ET SOCIALE

- Important meeting de compte-rendu de la Conférence de Moscou à VarsovieP.1
- La Pologne à l'O.N.U. 4
- La Pologne à l'UNESCO 6
- Nouvelles diplomatiques 7
- Assemblée du Présidium élargi du Comité Polonais des Partisans de la Paix 7
- Inauguration solennelle à Varsovie de l'Académie de Théologie Catholique 8

VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

- " La Journée du Mineur " a été célébrée dans toute la Pologne 9
- L'amélioration des conditions de vie des mineurs 10
- Des machines-outils polonaises pour l'Argentine 11
- Réfection d'une nouvelle Route Nationale de 180 kms .. 12
- Un enfant naît toutes les quatorze minutes 12

VIE CULTURELLE ET ARTISTIQUE

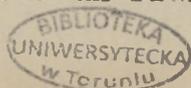
- Echanges culturels 13
- Théâtre 14
- Archéologie 15

VIE SPORTIVE

- Vainqueurs des Français et des Belges, les boxeurs polonais battent les amateurs finlandais 16
- Au Tournoi pour le Prix de Prague, la Pologne se classe 4ème en basket-ball 16
- Savez-vous que 16

CE QUE DIT LA PRESSE POLONAISE

- " Lettre à un Français " 17



LE PROFESSEUR FREDERIC JOLIOT-CURIE
VIENT D'ETRE DECORE DE L'ORDRE POLONAIS DE
" L'ETENDARD DU TRAVAIL " DE 1ère CLASSE

Le 2 Décembre, dans les salons de l'Ambassade de Pologne, M. Gajewski, Ambassadeur de la République Populaire de Pologne à Paris, a remis à Monsieur Frédéric Joliot-Curie la plus haute distinction polonaise : l'ordre de " l'Etendard du Travail " de 1ère classe, pour les éminents services qu'il a rendus en mettant ses découvertes scientifiques au service de l'humanité.

L'on sait que " l'Etendard du Travail " de 1ère classe avait été également décerné à Madame Irène Joliot-Curie, lors de son séjour à Varsovie en Octobre dernier, à l'occasion des cérémonies du 20ème anniversaire de la mort de Marie Curie-Sklodowska, organisées par l'Académie Polonaise des Sciences.

DEPART POUR LA POLOGNE
D'UNE IMPORTANTE DELEGATION D'ECONOMISTES FRANCAIS

Invitée par l'Association des Economistes Polonais, une délégation d'économistes français a quitté Paris par avion, à destination de Varsovie, le mardi 7 décembre.

Saluée à son départ au Bourget par Son Excellence M. Stanislaw Gajewski, Ambassadeur de la République Populaire de Pologne à Paris, la délégation est composée de :

MM. Etienne HIRSCH	Commissaire Général au Plan
Jean RILPERT	Représentant du Commissariat Général au Plan
Jean COMPEYROT	Membre du Conseil Economique
Pierre DIETERLEN	Economiste, financier, Fondation Nationale des Sciences Politiques
Jean DURET	Syndicaliste (C.G.T.), membre du Conseil Economique
Jean FOURASTIE	Professeur d'Economie Politique au Conservatoire National des Arts et Métiers
Henri KRIER	Professeur d'Economie Politique à l'Université de Rennes
Jean LABASSE	Docteur ès-sciences économiques, représentant de " Economie et Humanisme "
Georges LASSERRE	Professeur d'Economie Politique à l'Université de Paris
Gaston LEDUC	Professeur d'Economie Politique à l'Université de Paris
Jules MILHAU	Professeur d'Economie Politique à l'Université de Montpellier, membre du Conseil Economique
Pierre PUJADE	Economiste de l'Institut des Sciences Economiques Appliquées
Alfred SAUVY	Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques, membre du Conseil Economique
François SELLIER	Professeur d'Economie Politique à l'Université d'Aix.

Le 8 décembre la délégation a visité Varsovie. Ensuite, au siège de la Société Polonaise d'Economie, une conférence d'information a eu lieu, au cours de laquelle le Dr. Kazimierz Secomski a fait un exposé sur l'industrialisation de la Pologne. Le 9 décembre, une seconde conférence d'information et de discussion a eu lieu, où le professeur Jerzy Tepicht a parlé des problèmes agricoles en Pologne. D'autre part, le professeur Alfred Sauvy a présenté un exposé sur " le problème du choix de l'orientation des investissements dans l'économie capitaliste contemporaine ". Ce même jour, la délégation est partie pour la Silésie.

RESULTATS DES ELECTIONS AUX CONSEILS POPULAIRES
DU 5 DECEMBRE 1954

L'Agence Polonaise de Presse a publié le 8 décembre un communiqué sur le résultat des élections du 5 décembre qui avaient à pourvoir au remplacement des Conseils Populaires des villes de Varsovie et de Lodz, de 17 Conseils Populaires de voïévodie, de 296 Conseils Populaires de district, de 726 Conseils Populaires de ville, de 44 Conseils Populaires de quartier, de 45 Conseils Populaires de cité et de 8.787 Conseils Populaires de commune.

Pour l'élection des Conseils Populaires de voïévodie et ceux des villes de Varsovie et Lodz, l'on comptait 16.811.905 électeurs inscrits. 93,78% des électeurs ont participé au vote, se prononçant à 97,98% pour les listes du Front National. 2.762 conseillers et 820 suppléants ont été désignés.

Pour l'élection des Conseils Populaires de district, le pourcentage des électeurs a été de 92,77%. Les listes du Front National ont été désignées par 97,67% des suffrages.

Pour l'élection des Conseils Populaires de ville, la participation électorale a été de 95,88%. 99% des voix se sont portées sur les listes du Front National.

Dans les campagnes, le nombre des électeurs inscrits était de 9.137.512. Le pourcentage des votants s'est élevé à 91,95% des inscrits et le nombre des suffrages en faveur du Front National, à 97,26%.

Dans 11 communes, le quantum électoral n'a pas été atteint, ou moins de la moitié des conseillers a été désignée. Aussi, conformément à la Loi Electorale, de nouvelles élections s'y dérouleront-elles prochainement.

CREATION EN POLOGNE D'UN MINISTERE DE L'INTERIEUR
ET D'UN COMITE POUR LES QUESTIONS DE SECURITE PUBLIQUE,
EN REMPLACEMENT DU MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE

Le 7 décembre 1954, le Conseil d'Etat a publié un décret relatif à la création d'un Ministère de l'Intérieur ainsi que d'un Comité pour les Questions de Sécurité Publique près le Conseil des Ministres, à la place du Ministère de la Sécurité Publique existant jusqu'à présent.

Le Ministre de l'Intérieur dirigera l'activité de la Milice Civique, contrôlera les formalités d'état-civil, le recensement, la lutte contre le feu, s'occupera des questions pénitencières et dirigera l'activité des Garde-Frontières ainsi que du Corps de Défense de la Sécurité Publique.

Le Comité pour les Questions de Sécurité Publique est créé afin de protéger le régime de démocratie populaire défini dans la Constitution de la République Populaire de Pologne.

De la sorte, la direction de l'administration des affaires intérieures et la direction des affaires de sécurité publique ont été confiées à deux organes distincts.

La réforme administrative qui vient d'être introduite, coïncide avec un élargissement simultané des droits des Conseils Populaires en matière de sécurité et d'ordre intérieurs. Les nouveaux Conseils Populaires, élus au scrutin universel le 5 décembre 1954, seront compétents pour toute question d'administration intérieure essentielle, dans leurs circonscriptions, et auront en particulier le contrôle de l'activité de la Milice Civique.

Les réformes administratives introduites contribuent à améliorer le fonctionnement des organes de sécurité publique et à renforcer la protection de la propriété sociale ainsi que la protection de la sécurité et des biens des citoyens ; elles renforcent le contrôle social sur l'activité des organes d'Etat et renforcent également le lien de ces organes avec les masses laborieuses ; elles contribuent à renforcer davantage encore la légalité populaire.

Le Conseil d'Etat, sur proposition du Président du Conseil

des Ministres, a décidé de nommer au poste de Ministre de l'Intérieur, le citoyen Wladyslaw WICHA, et au poste de Président du Comité pour les Questions de Sécurité Publique, le citoyen Wladyslaw DWORAKOWSKI.

En même temps, le Conseil d'Etat, sur proposition du Président du Conseil des Ministres, a nommé le citoyen Stanislaw RADKIEWICZ au poste de Ministre des Exploitations Agricoles d'Etat, relevant de ce poste le citoyen Hilary CHELCHOWSKI.

Le Comité Central du Parti Ouvrier Polonais Unifié a habilité les représentants du Parti Ouvrier Polonais Unifié à la Diète à présenter, à la prochaine session de la Diète, la candidature du citoyen CHELCHOWSKI au poste de membre du Conseil d'Etat.

IMPORTANT MEETING
DE COMPTE-RENDU DE LA CONFERENCE DE MOSCOU
A VARSOVIE

Le 7 décembre, un important meeting, organisé par le Comité de Front National, s'est tenu à Varsovie, au cours duquel M. Jozef Cyrankiewicz, président du Conseil des Ministres, a présenté le compte-rendu de la Conférence de Moscou pour la garantie de la paix et la sécurité en Europe.

De son côté, M. Ozga-Michalski, membre de la délégation polonaise à la dernière session du Conseil Mondial de la Paix à Stockholm, a fait le compte-rendu de la réunion.

Ont pris également la parole au cours du meeting, M. Benoit Frachon, secrétaire Général de la C.G.T. et M. Giuseppe di Vittorio, président de la Fédération Syndicale Mondiale, qui séjournent à Varsovie à l'occasion de la 7ème session du Conseil Général de la F.S.M. Les deux orateurs ont chaleureusement salué la population de Varsovie et lui ont souhaité de nouveaux succès dans son édification pacifique.

Allocution de M. Jozef Cyrankiewicz
Président du Conseil des Ministres

M. Jozef Cyrankiewicz a souligné une fois encore le sérieux danger que représentent pour la paix la renaissance du militarisme allemand et la reconstitution des forces armées d'Allemagne Occidentale sous le commandement d'anciens généraux hitlériens.

" L'accord sur l'Armée Européenne rejeté par les peuples d'Europe et avanttout par le peuple français, et ensuite les Accords de Londres et de Paris, sont des documents témoignant d'un cynisme politique sans pareil. Noir sur blanc, sans même tenter de sauver les apparences, l'on déclare dans ces textes que la Wehrmacht hitlérienne sera réarmée. Cela signifie qu'au centre même de l'Europe l'on s'efforce de ranimer le brasier d'un nouvel incendie encore plus horrible.

" Il est vrai que les auteurs de ces accords, pactes et blocs d'agression, s'efforcent de les justifier par une phraséologie tendant à insinuer qu'ils ont un caractère défensif.

" Quel piètre échappatoire !

" Et qui donc les menace ?

" Ce sont peut-être nous, les Polonais qui, après 6 années de guerre et d'occupation, sommes entièrement plongés dans un dur labeur acharné, pour reconstruire ce que l'agresseur a détruit et pour rattraper le retard séculaire hérité des précédents gouvernements ?

" Notre unique désir est qu'on nous laisse en paix et que l'on cesse d'envoyer dans notre pays des agents de diversion, des saboteurs, des espions et toutes sortes de spécialistes de basses besognes.

" Ce sont peut être les hommes soviétiques qui les menacent, eux qui avec tant d'héroïsme ont subi les atrocités de la guerre et qui tendaient toutes leurs pensées et leurs sentiments vers l'instant où s'effondrerait le IIIème Reich et où ils pourraient reprendre l'édification magnifique du communisme dans leur pays ? "

Constatant qu'au système de blocs et de groupements en Europe les participants à la Conférence de Moscou opposent l'idée de sécurité collective, M. Cyrankiewicz déclare que ne se prononcent contre cette idée que ceux, qui en leur fort intérieur, nourrissent des intentions agressives.

" Les voleurs sont, dit-il, comme on le sait, les adversaires les plus acharnés des bonnes serrures et les agresseurs, des systèmes efficaces de sécurité . Nous sommes donc en présence d'un critérium efficace: les gouvernements occidentaux en rejetant le projet de système de sécurité collective démasquent eux-mêmes leurs intentions agressives.

" Et, d'ailleurs, qui peut croire qu'il en soit autrement, puisque ce sont eux précisément qui aspirent à reconstituer la Wehrmacht ? Serait-ce donc la Wehrmacht qui devrait monter la garde de la paix en Europe ? A-t-on jamais vu confier aux loups la garde de la bergerie ?

" Le militarisme allemand était, reste et sera l'ennemi acharné de la paix. La guerre est son élément, il existe et travaille pour elle.

" La guerre est l'industrie nationale de la Prusse " avait déclaré un homme politique français. L'esprit prussien a engendré ce militarisme allemand, qui, comme un cauchemar, plane sur le monde.

" A la Conférence de Moscou, les représentants de tous les Etats participants ont déclaré clairement et fermement quel est l'objectif et le caractère de la reconstitution de la Wehrmacht hitlérienne. C'est avec le sentiment d'une profonde responsabilité pour la paix, la sécurité et le sort de notre continent, qu'au nom des peuples représentés, ils se sont fermement opposés aux plans de remilitarisation

de l'Allemagne Occidentale. La déclaration de Moscou constitue un avertissement pour tous les peuples et les gouvernements d'Europe, afin qu'ils prennent pleinement conscience des conséquences de la renaissance de la Wehrmacht.

" La conférence de Moscou a prouvé avec force la solidarité inflexible de tout le camp de la paix, face à la connivence des Etats Occidentaux qui veulent reconstituer la Wehrmacht néo-hitlérienne.

" Le militarisme allemand ne pourra jamais plus choisir successivement les victimes de ses coups foudroyants, ce qui constituait le secret de ses succès antérieurs.

" Le pacte général européen de sécurité collective pourrait précisément servir la cause du renforcement de tous les pays menacés par le militarisme allemand. C'est cette cause que sert aujourd'hui la solidarité inébranlable et indestructible des pays du camp de la paix, pays participant à la Conférence de Moscou.

" Et telle est sa signification essentielle.

" La délégation du gouvernement de la République Populaire de Pologne, en prenant part à la conférence de Moscou, se sentait fortement soutenue par la solidarité et l'unité inflexible de notre peuple tout entier.

" L'expression éloquente de cette unité morale et politique du peuple polonais, constituant la base de la politique du pouvoir populaire est la victoire du Front National remportée aux élections du 5 décembre aux Conseils Populaires de Communes, de villes, de districts et de voïévodies.

" Pendant les débats de la Conférence de Moscou, nous avons senti l'appui ~~si~~ et solide du peuple polonais. Cet appui, le Parti et le Gouvernement le sentent à l'attitude du peuple qui a participé en masse aux élections victorieuses placées sous l'étendard du Front National et à l'unité triomphante du peuple polonais.

" Nous ressentons ce soutien dans la période qui commence, au cours de laquelle, en luttant pour l'essor continu de notre patrie et une participation plus large des masses laborieuses à la direction du pays, pour le relèvement du bien-être des masses les plus larges, nous prendrons toutes les mesures indispensables afin de préserver notre pays de la menace ; nous le ferons en coopérant avec tous les peuples épris de paix."

LA POLOGNE A L'O.N.U

Intervention à l'O.N.U de M. Skrzyszewski,
chef de la délégation polonaise,
au sujet de la Corée

Intervenant le 6 décembre à la Commission Politique dans les débats relatifs à la question coréenne, M. Skrzyszewski, chef de la délégation polonaise, a affirmé que ce problème n'étant pas encore réglé, la Corée reste toujours un dangereux foyer de troubles.

" Le gouvernement polonais se rend parfaitement compte de ce danger et c'est pourquoi, conscient de ses responsabilités, il traite avec gravité le devoir qui lui a été confié, en vertu de l'accord d'armistice, de veiller, conformément avec d'autres pays, à l'exécution des clauses de l'armistice.

" Il a déclaré que la Pologne, tout autant que les autres pays représentés à la Commission Neutre de Contrôle de l'Armistice en Corée, est intéressée à ce que cette Commission achève au plus tôt ses travaux.

" Nous aspirons à une juste et rapide solution de l'ensemble du problème coréen. L'attitude des Etats-Unis et des pays qui les soutiennent fait que, même approximativement, l'on ne peut fixer une date pour mettre un terme légal aux travaux de la Commission de Contrôle. C'est pour cette raison que notre délégation exige avec tant l'opiniâtreté que l'O.N.U prenne les décisions qui s'imposent pour parvenir à une solution rapide du problème coréen. Tant que cela n'aura pas eu lieu, la Pologne est prête à exécuter les tâches dont elle s'est chargée .

" Les difficultés rencontrées au cours des travaux de la Commission Neutre ne sont pas un exemple unique de violation des clauses de l'accord d'armistice. La délégation polonaise se voit contrainte d'attirer de nouveau l'attention sur le fait qu'en dépit de l'annonce formelle du retrait des armées étrangères de Corée avant la fin des travaux de la Conférence politique, les Etats-Unis, aussitôt après la signature de l'armistice, ont conclu un " accord de défense mutuelle " avec le gouvernement de Séoul. Cet accord attribue aux Etats-Unis le droit de maintenir en territoire coréen ses forces armées pendant un temps illimité. Cet accord signifie que l'occupation étrangère du territoire coréen sera sans fin; il constitue une tentative visant à préjuger dans l'avenir de la Corée, indépendamment des résultats de la Conférence politique."

Soulignant que les tentatives de violation des clauses de l'accord d'armistice cachent un danger pour la paix en Corée et pour le règlement pacifique de la question coréenne, l'orateur poursuit :

" L'historique du problème coréen démontre, en outre, que si nous voulons créer une atmosphère favorable à une entente, il est nécessaire de supprimer la Commission aux Questions de Reconstruction et d'Unification de la Corée. Nous nous souvenons tous du triste rôle qu'elle a joué dans l'affaire coréenne. Elle est devenue l'instrument de ceux qui voulaient se rendre maîtres de la Corée, elle a été le paravent derrière lequel l'on a voulu dissimuler une agression, elle est devenue le porte-parole de la propagande du gouvernement de Syngman Rhee, l'enseigne dissimulant les atrocités et la terreur, un centre de propagande de haine contre la Corée du Nord. "

Passant à l'examen critique du compte-rendu des 15 pays qui ont participé à la guerre de Corée et à la Conférence de Genève, M. Skrzyszewski poursuit :

" La Conférence de Genève ne peut être, toutefois, considérée comme l'exécution de l'article 60 de l'accord d'armistice. Sa convocation ne peut être considérée comme étant l'exécution de la résolution de l'Assemblée Générale de la 7ème session de l'O.N.U. La Conférence de Genève ne peut être tenue pour un empêchement aux efforts futurs en vue de l'unification pacifique de la Corée.

" Dans l'intérêt du fonctionnement normal de notre organisation, il faut supprimer toutes les résolutions illégales, votées par l'O.N.U, sanctionnant l'agression contre le peuple coréen et instituant le blocus contre la Chine et la Corée. "

Rappelant que la rupture des débats de la Conférence de Genève, au sujet de la Corée, est due aux Etats-Unis et que ceux-ci désirent maintenir l'actuelle impasse, M. Skrzyszewski déclare en conclusion :

" L'Assemblée Générale, en prenant en considération les expériences de la Conférence de Genève au sujet de l'Indochine et ses succès dans le règlement de ce problème, devrait se prononcer contre toute tentative menaçant la paix en Corée. Elle devrait recommander de renouveler les efforts en vue d'un règlement pacifique de la question coréenne.

" Un nouvel ajournement du règlement définitif du problème coréen ne mènera en fait qu'à compliquer la situation de la Corée, et par cela même, la situation internationale. "

M. Skrzyszewski a déclaré enfin que la délégation polonaise appuiera toute proposition qui tendra à la solution rapide du problème coréen.

LA POLOGNE A L'UNESCO

Intervention du Professeur Stanislaw Lorentz

Le professeur Stanislaw Lorentz, délégué de la Pologne, est intervenu le 30 Novembre, lors des débats de la Commission du programme d'activité et du budget de l'UNESCO.

Il a précisé le point de vue de la délégation polonaise sur le programme des travaux de l'UNESCO dans le domaine des sciences sociales et souligné l'énorme importance des échanges d'informations entre savants de divers pays, aux opinions diverses, dans le domaine des problèmes intéressant toute l'humanité.

Le professeur Lorentz a souligné que les intellectuels et les savants, travaillant dans le domaine des sciences sociales, peuvent créer des bases scientifiques pour une compréhension mutuelle et la coopération internationale.

La délégation polonaise a déposé une motion demandant que les problèmes relatifs à la détente internationale et à la sauvegarde de la sécurité des peuples fassent immédiatement l'objet des travaux de l'UNESCO.

En constatant que le programme des travaux de l'UNESCO devrait tenir compte des besoins et des intérêts de tous les peuples, le professeur Lorentz a souligné que tant qu'un représentant du grand peuple chinois ne siègera pas à l'O.N.U, il sera difficile d'affirmer que cette organisation se préoccupe sérieusement des problèmes culturels des pays asiatiques.

" En ce qui concerne le programme des sciences sociales, la délégation polonaise appuiera toutes les propositions servant la cause de la paix et l'épanouissement de l'Humanité ", a déclaré pour conclure M. Stanislaw Lorentz.

x

x

x

A la Commission du programme d'activité et du budget de l'UNESCO, le professeur Lorentz a été désigné comme rapporteur du groupe de travail chargé d'examiner et d'émettre son avis sur les accords culturels internationaux et les modalités de leur réalisation.

L'UNESCO commémorera en 1955
le centenaire de la mort du poète
Adam Mickiewicz

La Conférence Générale de l'UNESCO a examiné dernièrement la proposition de la Pologne relative à la commémoration par l'UNESCO, en 1955, du centième anniversaire de la mort du grand poète polonais Adam Mickiewicz.

La proposition prévoit notamment l'édition en trois langues, par l'UNESCO, d'un ouvrage sur la vie et l'oeuvre de Mickiewicz.

La proposition polonaise a été adoptée par 26 voix contre 3 (U.S.A., Canada et Union Sud-Africaine) et 4 abstentions.

NOUVELLES DIPLOMATIQUES

Le Conseil d'Etat de la République Populaire de Pologne a nommé M. Tomasz Lietka, au poste d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Pologne, auprès de la République Démocratique du Vietnam.

Désireux de resserrer leurs rapports amicaux, la Pologne et la Finlande ont décidé d'élever leurs légations respectives à Helsinki et à Varsovie au rang d'Ambassades.

ASSEMBLEE DU PRESIDIUM ELARGI
DU COMITE POLONAIS DES PARTISANS DE LA PAIX

M. Jaroslaw Iwaszkiewicz, président de la délégation polonaise à la session du Conseil Mondial de la Paix, a fait le compte-rendu de cette réunion au cours de l'Assemblée du Présidium élargi du Comité Polonais des Partisans de la Paix, qui s'est tenue le 9 décembre à Varsovie. Il a commenté notamment le déroulement et la signification de la session, pour la lutte future des peuples pour la paix et contre la remilitarisation de l'Allemagne.

Parlant de l'actuelle situation internationale, le député Ostap Dluski a démontré l'importance de la Conférence de Moscou pour le resserrément de la lutte menée par les peuples d'Europe pour assurer leur sécurité et la consolidation de la paix mondiale.

Dans la résolution adoptée à l'issue de la session élargie du Présidium du Comité Polonais des Partisans de la Paix, après l'approbation des résolutions du Conseil Mondial de la Paix réuni à Stockholm et de la Conférence de Moscou, l'on lit notamment :

" Le Comité Polonais des Partisans de la Paix tient cependant à souligner avec force que la mise en application des Accords de Paris n'est pas le moins du monde certaine. "

La résolution souligne l'opposition croissante contre les Accords de Paris, notamment en France et en Allemagne Occidentale, et adresse le salut chaleureux des Partisans polonais de la Paix au peuple français.

En conclusion, la résolution fait appel au sentiment de responsabilité de tous les Polonais pour le destin futur de l'Europe et salue les élections aux Conseils Populaires, comme la preuve de la maturité politique et de l'unité du peuple polonais.

INAUGURATION SOLENNELLE A VARSOVIE
DE L'ACADEMIE DE THEOLOGIE CATHOLIQUE

L'inauguration de la nouvelle Académie de Théologie Catholique a eu lieu officiellement le 20 novembre, à l'occasion de la rentrée universitaire. Après un service célébré par l'évêque Waclaw Majewski, la cérémonie a été ouverte par l'abbé Jan Czuj, recteur de l'Académie. Les cours inauguraux ont été donnés par les abbés Seweryn Kowalski et Tadeusz Kruszynski, vice-recteurs de l'Académie.

La Faculté de Théologie de l'Université de Varsovie a été détachée de cette dernière et a fusionné avec la Faculté de Théologie de l'Université Jagiellonne (de Cracovie). Le statut de la nouvelle Académie ainsi créée a été approuvé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, d'une part, et les autorités ecclésiastiques compétentes, d'autre part.

L'Académie possède une Faculté de Théologie, une Faculté de Philosophie Chrétienne et une Faculté de Droit Canonique. Au total, existeront 32 chaires.

LA " JOURNEE DU MINEUR "
A ETE CELEBREE DANS TOUTE LA POLOGNE

Le 4 décembre, les travailleurs polonais du sous-sol ont célébré dans la joie leur traditionnelle " Journée du Mineur ".

A cette occasion, M. Aleksander Zawadzki, président du Conseil d'Etat, a décoré des centaines de mineurs, techniciens et ingénieurs des mines, de hautes distinctions nationales. De son côté, M. Jozef Cyrankiewicz, a donné une réception en l'honneur des mineurs d'élite et de leurs familles.

La veille, une cérémonie solennelle, présidée par M. Piotr Jaroszewicz, vice-président du Conseil et Ministre de l'Industrie Minière, a eu lieu à Stalinogrod avec la participation de 4.000 mineurs d'élite.

La cérémonie centrale s'est tenue cette année à Piekary Slaskie, voïévodie de Stalinogrod, où l'on a inauguré la mine " Julian ", l'une des plus importantes de Pologne.

Comme le veut la coutume, et en application de la " Charte du Mineur " de précieux cadeaux ont été remis aux mineurs comptant de nombreuses années de service. Près de 5.400 mineurs ont fêté leur 25ème année de travail, 4.000 leur 35ème année et 383 leur 50ème année.

x

x

x

Au cours de cette année, on a donné aux mineurs la possibilité d'acquérir :

100 automobiles "IFA "
1.300 motocyclettes "SHL "
9.200 bicyclettes
6.300 coupons de tissus de laine à 100%
4.800 postes de T.S.F.
3.500 montres.

Au cours des dix dernières années, 85.000 mineurs ont reçu des décorations d'Etat, et environ 10.000 cette année.

Les mines comptent, en outre, 317 foyers culturels et 59 clubs, et 1.000 ensembles artistiques.

Environ 30.000 jeunes étudient dans les 83 écoles minières de types divers.

Jusqu'à présent, 320.000 mineurs ont bénéficié des congés gratuits.

X

X

X

A Czestochowa

A Czestochowa, la cérémonie de la " Fête du Mineur " a réuni les travailleurs des mines de fer, des mines de métaux non-ferreux, les travailleurs de l'industrie des matériaux réfractaires et de la construction des mines.

Prenant la parole, M. Zemajtis, Ministre de la Sidérurgie, a déclaré qu'au cours de cette année, l'extraction du minerai de fer s'est accrue de 23% par rapport à 1953, celle du zinc et du plomb de 13% et celle du cuivre de 32%.

Il a décoré ensuite de nombreux travailleurs d'élite des mines de fer et de l'industrie de matériaux réfractaires.

Les travailleurs d'élite ont reçu de nombreux cadeaux dont : 5 automobiles, 200 motocyclettes, 1.400 bicyclettes, 300 postes de T.S.F. et 200 montres.

L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE
DES MINEURS

Voici ci-contre, les dernières précisions qu'apporte M. Piotr Jaroszewicz, Vice-président du Conseil et Ministre de l'Industrie Minière, à l'occasion de la " Journée du Mineur " :

L'extraction annuelle de la houille qui était de 69,4 millions de tonnes en 1948, aura atteint 91,3 millions de tonnes en 1954, soit une augmentation de 32%.

Au cours des dix dernières années, le gouvernement polonais a alloué d'importantes sommes au développement de l'industrie minière.

Grâce à l'essor de l'industrie de construction de machines minières, la mécanisation des opérations d'abattage, de chargement et de transport s'est considérablement développée dans les mines, soulageant d'autant le travail des ouvriers. 28.500.000 tonnes de charbon ont été battues cette année, soit un accroissement de 27% par rapport à 1950. 11% du charbon a été chargé mécaniquement.

Avant-guerre, 93,4% de la population ouvrière du bassin houiller de Dabrowa habitait dans des logements de 1 ou de 2 pièces.

De 1950 à 1954, les mineurs ont reçu environ 65.000 pièces d'habitation nouvellement construites. En 1953, 14.000 pièces ont été entièrement réparées. De 1950 à 1954, des travaux de réfection ont été effectués dans 24.000 pièces. D'autres travaux moins importants ont été effectués dans plusieurs dizaines de milliers de pièces d'habitation. D'ici la fin du mois, les mineurs recevront encore 21.000 nouvelles pièces. On prévoit, en outre, pour les mineurs, la construction de maisons familiales.

Une attention toute particulière est accordée à la santé des mineurs et à leurs familles. Environ 100 dispensaires et consultations fonctionnent actuellement auprès des mines. Les mineurs ont la possibilité de se soigner gratuitement dans les hôpitaux et sanatoriums, où des centaines de médecins et d'éminents spécialistes sont mis à leur disposition.

Appréciant hautement le dévouement des mineurs, le pouvoir populaire leur a accordé de nombreuses prérogatives dont les plus importantes sont stipulées dans la Charte du Mineur, promulguée en 1949. Les mineurs bénéficient notamment de toute une série d'avantages honorifiques et matériels, notamment de droits spéciaux en matière de pensions.

La réforme des salaires des travailleurs de l'industrie charbonnière, mise en application en août 1954, apporte de considérables améliorations au système de rétribution et un accroissement important du revenu des mineurs, des jeunes en premier lieu.

Les crédits accordés pour l'amélioration des conditions de sécurité du travail et de l'hygiène dans les mines, s'accroîtront de 20% en 1955. Les fonds destinés à l'amélioration des conditions de vie des mineurs s'accroîtront également. En 1955, 24.300 pièces d'habitation et 18 hôtels seront construits à leur intention.

DES MACHINES-OUTILS POLONAISES

POUR L'ARGENTINE

Dans le cadre de l'accord commercial polono-argentin, un contrat portant livraison par la Pologne à l'Argentine de produits métallurgiques, pour la somme de 3.500.000 dollars, vient d'être signé à Buenos-Aires. C'est le premier contrat de ce genre passé avec l'Argentine par la firme polonaise " Metal-export ".

Ce contrat porte notamment sur la fourniture de machines-outils, emboutisseuses et marteaux-pilons. En contre-partie, la Pologne recevra de la laine, des peaux, des tanins et autres produits.

REFECTION D'UNE NOUVELLE
ROUTE NATIONALE DE 180 KMS

La Route Nationale Wyszok-Bialystok -Bobrowniki, un des plus grands investissements du Plan Sexennal, vient d'être mise en exploitation.

Pour refaire entièrement et moderniser cette nouvelle route, longue de 180 kms, il a fallu effectuer 700.000 m³ de terrassements. On a reconstruit, en outre, de nouveaux viaducs et ponts sur une longueur de 600 mètres.

UN ENFANT NAIT TOUTES LES QUATORZE MINUTES
A VARSOVIE

Au cours des onze derniers mois, 33.716 enfants sont nés à Varsovie. Le plus grand nombre de naissances a été enregistré dans la Vieille Ville. Il naît donc, en moyenne, par mois à Varsovie, environ 3.065 enfants, soit un enfant toutes les quatorze minutes.

Cette année a été particulièrement riche en naissances de jumeaux. On en compte 266 dans la capitale, surtout dans le faubourg de Praga et la Vieille Ville.

E C H A N G E S C U L T U R E L S

Le Vème Concours International
Frédéric Chopin

Cent-vingt candidatures provenant de trente-deux pays d'Europe, d'Amérique et d'Asie, ont été reçues par le secrétariat du Vème Concours International Frédéric Chopin.

Dans ce nombre (le plus élevé qu'on ait eu à enregistrer au Concours International Frédéric Chopin) on compte vingt-deux candidats allemands; quatre d'entre eux appartenant à la République Démocratique Allemande et dix-huit à la République Fédérale Allemande.

Accord culturel
entre
la Pologne et la République Démocratique Allemande

Un accord de coopération culturelle entre la République Populaire de Pologne et la République Démocratique Allemande, pour l'année 1955, a été signé d'un côté par M. Wende, secrétaire du Comité de Coopération avec l'Etranger, d'un autre côté, par M. Ackermann, directeur de l'Office Central de la Cinématographie, auprès du Ministère de la Culture.

Un roman polonais
traduit en Tchécoslovaquie

" Les Citoyens ", roman de Kazimierz Brandys, paraît en traduction tchécoslovaque aux Editions d'Etat de Littérature, de Musique et d'Art, à Prague.

Ouvrages polonais en Union Soviétique

Aux Editions de Littératures de Moscou viennent de paraître le Vème volume des oeuvres complètes d'Adam Mickiewicz, ainsi que le Vème tome des oeuvres complètes d'Eliza Orzeszkowa. Ce dernier a été tiré à 90.000 exemplaires.

Auteurs allemands publiés en Pologne

On prévoit pour l'année 1955 la publication de plusieurs ouvrages d'auteurs allemands. Ainsi, l'Institut National d'Édition annonce " La Cruche Cassée ", de Kleist; " Intrigue et Amour ", de Schiller; " Les Hommes de Seldville ", de Keller; " Œuvres Choiesies ", de Heine; " Les Tisserands ", de Hauptman.

Les Editions " Czytelnik " publieront des ouvrages contemporains : un roman de jeunesse de Heinrich Mann; " Le Sergent Grisza ", d'Arnold Zweig.

T H E A T R E

Les classiques français au répertoire polonais

Les théâtres polonais puisent largement cette saison dans le répertoire classique français.

A Varsovie, Théâtre " Polski " présente " Le Cid ", dans la traduction du dramaturge Stanislaw Wyspianski (1869-1907),

A Lodz, le Théâtre Jaracz monte " L'Avare ".

A Opole, le Théâtre de la Terre d'Opole donne " Le Mariage de Figaro ".

L'Ensemble Polonais de Danses

Une nouvelle troupe de danse vient d'être constituée à Varsovie; elle s'appelle " L'Ensemble Polonais de Danses ".

Le répertoire de cette compagnie s'inspirera du folklore national; il comprendra en outre des danses de caractère, des spectacles relevant des traditions populaires, etc..

A R C H E O L O G I E .

Wolin, antique cité slave

Wolin, petite île située dans le bassin de Szczecin, comprend un village du même nom. Dès 1952, le Ministère de la Culture et des Arts, ainsi que l'Institut d'Histoire auprès de l'Académie Polonaise des Sciences, y ont entrepris des fouilles archéologiques aux fins de documentation historique et de connaissance de la Pologne et plus particulièrement de la Poméranie Occidentale.

Les chroniqueurs du Haut Moyen-Age se sont intéressés à Wolin, importante cité de la côte balte. " Le Géographe Bavarois " mentionne, au IXème siècle ; puis Ibrahim Ibn Iacub (Xème siècle) ; Widuking (Xème siècle) ; Thietmar (XIème siècle) ; Helmôd (La Vie de St Otton) et Saxo le Gramaticien (XIIème siècle), en parlèrent à leur tour, de même que les sages scandinaves.

Les fouilles récentes ont mis au jour des vestiges de fortifications, ainsi que des installations portuaires. La cité possédait deux nécropoles ; elle comptait entre 5.000 et 9.000 habitants.

Les tessons de poteries, trouvés en grand nombre, révèlent une technique perfectionnée, et une ornementation riche. Les habitants de Wolin connaissaient le verre ; les dernières découvertes ont permis d'établir qu'il se trouvait parmi eux des maîtres-verriers, au Xème siècle. Des bijoux d'importation témoignent des rapports commerciaux avec l'Orient, et notamment avec la Russie de Kiev, avec Bysance, et avec l'Egypte.

Au surplus, des parties d'un bateau de fabrication locale ont été découvertes.

D'autres objets encore, recueillis dans ces fouilles, témoignent indubitablement de la culture slave de l'île.

VAINQUEURS DES FRANÇAIS ET DES BELGES,
LES BOXEURS POLONAIS BATTENT LES AMATEURS FINLANDAIS

Le match international de Boxe Amateur Finlande-Pologne, disputé le 6 décembre à Stalinogrod, s'est terminé par la victoire par 8 à 2, des boxeurs polonais.

AU TOURNOI POUR LE PRIX DE PRAGUE,
LA POLOGNE SE CLASSE 4ème
EN BASKET-BALL

Au tournoi traditionnel de basket-ball pour le Grand Prix de la ville de Prague, l'équipe féminine de Moscou s'est classée première devant celles de Prague, Sofia, Varsovie, Budapest, l'équipe des jeunes de Tchécoslovaquie et l'équipe française de la F.S.G.T.

Les basketteuses polonaises, après leurs défaites contre les équipes de Prague, Sofia et Moscou, ont battu l'équipe hongroise, s'adjugeant ainsi la 4ème place du Tournoi.

SAVEZ-VOUS QUE ...

Les nageurs polonais commencent à jouer un rôle de plus en plus important à l'échelle européenne et mondiale. A l'heure actuelle, 6 noms polonais figurent sur la liste des 10 meilleurs nageurs d'Europe. Ce sont : le vice-champion d'Europe, Marek Petruszewicz, ancien champion du monde, Tolkaczewski, Gremlowski, Jaskiewicz, Grykowna, et Kleminska. Le seul fait, qu'en 1953, les nageurs polonais aient amélioré 49 fois leurs records de Pologne et 24 fois en 1954, prouve l'étonnant développement de cette discipline en Pologne.

Le meilleur lanceur polonais de javelot Janusz Sidlo, recordman d'Europe, est l'unique possesseur de la Médaille d'Or pour ses éminents succès dans cette discipline. Par contre, 15 sportifs polonais sont en possession de médailles d'argent, et 9 en possession de médailles de bronze.

" LETTRE A UN FRANCAIS "

C'est sous ce titre que " Zycie Warszawy ", du 3 décembre 1954, publie l'article de Jerzy Putrament, dont nous donnons ci-dessous la traduction intégrale :

" Lorsque l'on fait des affaires louches, il y a toujours un trompeur et un trompé. Il y a toujours un qui gagne et l'autre qui doit perdre.

" Qui gagne et qui perd dans la coalition de guerre d'Europe Occidentale, montée avec acharnement par les Américains ? A-t-elle réellement pour but de défendre les pays de l'Europe Occidentale contre je ne sais quelle agression ?

" L'Europe d'aujourd'hui possède, en effet, plusieurs points névralgiques. Qui dans ces frictions est sur la défensive et qui donc menace ? Sont-ce les vilains polonais qui revendiquent Berlin, Hambourg ou Dresde ? Ou les méchants Tchécoslovaques querelleurs qui réclament Munich ?

" Ce sont peut-être les gentils et doux messieurs de Bonn qui exigent qu'on leur donne la moitié de la Pologne et le quart de la Tchécoslovaquie ? Sont-ce peut-être les meilleurs des Européens, dénommés Américains, qui prônent le principe du refoulement, c'est-à-dire le renversement par la force du régime dans les démocraties populaires ?

" Quel étrange paradoxe ! Ceux qui, à chaque pas, proclament la nécessité de maintenir la paix et la possibilité d'une coexistence pacifique entre peuples de système différent, sont considérés comme de futurs agresseurs.

" Par contre, ceux qui affirment dans leur programme la nécessité de renverser, au moyen d'une intervention intérieure, le régime dans une demi-douzaine de pays d'Europe, ceux qui exigent que l'on reprenne des territoires entiers à d'autres Etats, ceux-là ont l'impudence d'appeler du nom de " défensive " leur coalition !

" Quel rôle cette charmante société réserve-t-elle à la France ? Qu'a donc la France à y gagner ?

" Est-ce la Pologne qui aimerait, à l'occasion, s'emparer de l'Alsace et de la Lorraine ? Est-ce la Pologne qui se mêle des affaires françaises, qui intrigue contre le gouvernement français, renverse des premiers ministres, en propose d'autres, qui élimine la France de la grande place qu'elle occupe dans la culture mondiale ?

" Imaginons que deux brigands s'attaquent à un citoyen

paisible et par la violence l'entraînent à se battre, L'un, profitant de l'occasion, lui substitue son portefeuille; l'autre le chasse de son logis, parce qu'il a envie de flirter avec sa femme. Et tous les deux, tant le voleur que le séducteur, cherchent à persuader le paisible citoyen que son ennemi principal, c'est un individu d'une autre rue qu'ils jurent leurs grands dieux être coupable, alors qu'il reste tranquillement chez lui.

" Comment qualifier celui que l'on prendrait ainsi au collet pour l'entraîner à se battre, s'il se laissait faire ?

" La langue française est très riche dans un pareil cas. Mais je ne la connais pas assez pour suggérer aux Français le terme exact.

" Les Allemands qui tolèrent le gouvernement d'Adenauer font mal, car ils misent sur une politique de revanche et de guerre qui n'apportera rien d'autre à l'Allemagne que de nouvelles destructions encore plus effroyables. Mais leur bêtise trouve son explication dans leur crédulité. Ils s'illusionnent, croyant compenser les pertes subies dans les guerres antérieures dont ils étaient responsables.

" Les Américains qui montent toute cette aventure font mal car ils misent sur la guerre qui, cette fois-ci, n'épargnera leur pays, et sera plus atroce que toutes les précédentes. Mais leur bêtise trouve son explication dans leur manque d'imagination. L'exemple de la catastrophe de Hitler ne leur a pas encore appris quelles terribles conséquences entraîne toute tentative de conquérir le monde.

" Les uns et les autres ont de mauvaises intentions, de mauvais projets, et ils finiront mal. Mais du moins ils s'imaginent qu'ils régleront une partie de leurs sales petites affaires sanglantes.

" Mais que vient faire la France dans cette compagnie ? Qu'aurait-elle à gagner en aidant l'Allemagne Occidentale à monter une expédition contre la Silésie polonaise, Poznan et Gdansk ? Nous savons très bien ce qu'elle pourrait y perdre .

" La France, dans une Europe allant de l'Oural à l'Atlantique, peut être une grande puissance. En effet, elle pourrait, grâce à la présence et de l'Union Soviétique et de la Pologne, se défendre de la domination germano-américaine.

" La France, dans une Europe allant de l'Atlantique à l'Elbe, ne peut être qu'un satellite. Nous ne le voulons pas. Nous voulons que la France soit forte. Forte et grande puissance, la France peut peser sur le destin de l'Europe, elle peut empêcher la guerre.

" C'est pourquoi nous attendons que la France se prononce. Nous attendons qu'elle dise non à l'armée allemande de revanche, non à la coalition de conquête, non à la guerre préparée par des criminels.



REPUBLIQUE
FRANCAISE
*0140
POSTES
C. 0291

15 21 54 = PARIS-108 =

EXPÉDITEUR
BUREAU D'INFORMATIONS POLONAISES
23. Rue Taitbout
PARIS-9^e

M. Bronislaw MAZOWIECKI
97, Bd. Saint-Michel
PARIS 6^e

?